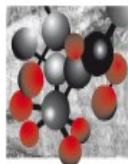




Ban Asbestos France

<http://www.ban-asbestos-france.com>



ASSOCIATION  
**Henri Pézerat**

Travail • Santé • Environnement

Maison du Citoyen et de la Vie Associative, 16 rue du Révérend Aubry, 94120 Fontenay-Sous-Bois. Tél. : + 33 6 76 41 83 46 - assohp@gmail.com

## Le cauchemar du Clemenceau est-il de retour ?

### La France doit s'opposer à l'exportation du porte-avion São Paulo (ex-Foch) du Brésil vers la Turquie

#### Communiqué de presse

1<sup>er</sup> août 2022

Lors de la vente par l'Etat français du porte-avion FOCH (frère jumeau du Clemenceau) à l'Etat brésilien au début des années 2000, le contrat précisait que l'envoi du navire pour démantèlement ne pouvait se faire sans accord préalable de la France. A l'évidence, cet accord suppose la vérification par l'Etat français de ce que les conditions du transfert répondent à toutes les exigences des règlements européens et internationaux en la matière.

Or les ONG internationales spécialisées – the *Shipbreaking Platform*<sup>1</sup> et *Basel Action Network*<sup>2</sup> - alertent depuis des semaines sur la violation des règles établies par *la convention de Bâle concernant les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux* et le *Protocole d'Izmir relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée*.

De l'amiante introduit dès la construction, à la radioactivité liée à la présence du navire sur site lors des essais nucléaire polynésiens atmosphériques, du plomb et autres métaux lourds contenus dans les peintures aux PCB présents dans les revêtements de sol, les câbles, les joints, les pièces en caoutchouc, les isolants, les peintures, etc..., les structures de cet énorme navire sont très fortement contaminées par des substances hautement toxiques. Mais, comme par miracle – à l'image de ce qui s'est passé en son temps pour le Clemenceau ! – l'inventaire qui en est fait est d'une indigence affligeante, néanmoins bien utile aux trois pays concernés : la Turquie, pays importateur, le Brésil, pays exportateur, la France qui détient le pouvoir d'accepter ou refuser le transfert.

Or la France détient toutes les données qui permettraient d'établir la réalité des pollutions et de concevoir le devenir de ce porte-avion dans des conditions de sécurité, qu'il s'agisse de son démantèlement ou de tout autre issue au déclassement militaire du navire.

Il est urgent que le président Macron intervienne dans le transfert qui se prépare, la France devant assumer toutes ses responsabilités. C'est le sens de la lettre (jointe à ce communiqué) que nous lui adressons ce jour.

#### Contact :

Annie Thébaud-Mony, 06 76 41 83 46

1 <https://shipbreakingplatform.org>

2 <https://www.ban.org>